

ANNEXE N° 5 :

5.1 -Tableau récapitulatif des subventions concernées :

5.2 - Liste des subventions transférées :

Pour le Comité Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne, nous avons juste la subvention avec la Région Grand Est.

5.3 - Demande de transfert des subventions :

- Le solde de 2018 s'il n'a pas été versé au 31/12/2018

-Le solde à reverser selon l'arrêté définitif des comptes au 31/12/2018